



HELKIASSE

des Sœurs de l'Hôpital de N.-D. à la Rose

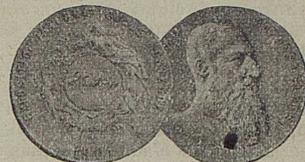
de LESSINES, Belgique, (Hainaut).

MÉDAILLE D'ARGENT OSTENDE 1901

MÉDAILLE D'OR BREST 1901

EXPOSITION UNIVERSELLE :

BRUXELLES 1910.



MAUX DE JAMBES

ulcères, varices, dartres, eczéma, carie des os, brûlures, blessures,
plaies quelconques même gangrenées.

Vous avez à la jambe ou ailleurs une plaie, un ulcère peut-être ; plaie déjà ancienne sans doute, plaie douloureuse qui vous importune nuit et jour, plaie rebelle à tous les remèdes conseillés par la science ou par l'amitié !

C'est peut-être une **plaie variqueuse**, un **érysipèle**, une **dartre**, un **eczéma**, une **eschare**, une **fistule**, un **anthrax**, un **abcès** négligé, un **échauffement des pieds** avec ou sans écorchure et sueur fétide, une **brûlure**, des **croûtes** sur la figure ou ailleurs, etc...

Voulez-vous vous en débarrasser complètement et recouvrer votre repos par une guérison aussi prompte que certaine ? Employez l'**HELKIASSE**.

Lisez attentivement les modes d'emploi qui accompagnent chaque flacon et exécutez scrupuleusement les indications faciles qui vous donneront le plaisir de vous guérir rapidement.

Je soussigné, docteur en médecine à Lessines, certifie que les préparations appelées «HELKIASSE» poudre et solutions, sont d'un usage journalier à l'hôpital de Lessines. Elles trouvent leur indication principale dans le traitement de plaies diverses : plaies produites par l'action du chirurgien, ou plaies déterminées par accident.

Leur efficacité est incontestable, et elles se recommandent spécialement par les qualités suivantes :

1. Elles sont **INODORES**.

2. Elles sont éminemment **ANTISEPTIQUES**.

3. Leur **POUVOIR CICATRISANT** est bien supérieur à celui de tous les produits employés jusqu'ici dans le même but.

4. Employées à haute dose, elles ne déterminent jamais d'intoxication ni action générale dans l'économie.

Ces préparations jouissent également d'une grande vertu dans les **ULCÈRES** de diverse nature et dans certaines dermatites aiguës ou chroniques. Dans leur emploi, il ne faut jamais perdre de vue que leur action doit toujours se combiner avec les règles générales d'une antiseptie rigoureuse et soignée.

Lessines, le 20 Septembre 1900. (signé) D^r L. WALRAVENS.

Je soussigné, Fréd. Joret, docteur à Lessines, déclare m'être servi à l'hôpital de cette ville et dans ma clientèle civile, depuis deux ans, de la poudre HELKIASSE pour la guérison des plaies, ulcères, brûlures, et l'avoir trouvée supérieure à tous les antiseptiques et à tous les cicatrisants.

Ce produit remplace avantageusement l'iodoforme dont il n'a pas l'odeur pénétrante et désagréable.

J'engage donc fortement mes confrères à en faire l'expérience.

Lessines, le 26 octobre 1899. (signé) Fréd. JOURET.

Votre poudre HELKIASSE est très bonne : nous l'avons employée dans notre hôpital ; elle donne d'excellents résultats.

(signé) Emile SCHREUVENS,

Chirurgien en chef de l'Hôpital civil, médecin légiste.

Président de la Commission médicale de Tournai.

Tournai, le 13 février 1898.

Je soussigné Docteur LELUBRE, déclare avoir obtenu, par l'emploi de l'HELKIASSE, une prompte cicatrisation de 3 ulcères qui avaient résisté, pendant plusieurs années, aux autres médications.

Tournai, le 21 octobre 1900. (signé) Docteur LELUBRE.

J'ai l'avantage de porter à votre connaissance que j'ai employé les produits HELKIASSE dans trois cas de brûlure dont deux cas graves. J'ai pu constater que ces produits jouissent de propriétés désinfectantes et cicatrisantes remarquables.

Carnières, le 30 janvier 1902. (signé) Docteur LÉON MARCQ.

J'ai employé l'HELKIASSE que vous avez eu l'obligeance de mettre à ma disposition l'année dernière, et je n'ai eu qu'à me louer des bons effets obtenus au moyen de ce produit. Il s'agissait d'un ulcère variqueux rebelle à tout traitement institué et que votre admirable produit a complètement guéri en peu de temps.

Un fait reste établi, c'est qu'en pareil cas, l'emploi montre que le médicament surpasse tous les produits, qu'on oserait appeler similaires.

Ledeghem, le 26 janvier 1902. (signé) Docteur DE RAEDT.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

De notre correspondant de Lessines, 10.

Ce midi, l'ouvrier Henri Durant de Lessines, veuf âgé de 61 ans occupé aux carrières de Monsieur Brassart, à nettoyer le dessus du rocher, s'est fracturé la voûte du crâne en tombant d'une hauteur de 5 mètres. Son état est très grave.

Par la plaie entrebâillée longue de 15 centimètres environ, on apercevait la pulpe cérébrale mise complètement à découvert. Le blessé fut transporté à l'Hôpital de Lessines. On fit une antiseptie rigoureuse de la plaie et des parties voisines, on versa dans l'ouverture de l'HELKIASSE en poudre, quelques points de suture furent placés par le médecin de service. Au bout de huit jours cette plaie était complètement cicatrisée. La température du corps n'avait pas dépassée 37° 5 et tous les symptômes alarmants avaient disparus.

On peut juger par ce résultat de la valeur du produit que nous recommandons.

Lessines, 19 avril 1906.

(s.) Dr JEAN JOURET.

Je soussigné déclare avoir été blessé par un coup de mine dans une carrière de Lessines. Dès mon entrée à l'Hôpital, le 27 mai 1904, on décida l'amputation de la main droite pour le lendemain. En attendant on fit un pansement provisoire avec la poudre HELKIASSE. Celle-ci donna un si bon résultat qu'on différa l'amputation. On continua le traitement à l'HELKIASSE et le 2 Août je sortis parfaitement guéri et conservant l'usage de la main.

Deux-Acres, 1904. (signé) Louis BERLANGER, ouvrier-carrier.

HELKIASSE EN POUDRE. — PRIX DES FLAÇONS de 30 gr. 3,50, de 60 gr. 6,50. SOLUTIONS, 1/4 de litre 3,20. —

EXIGEZ LA MARQUE CI-CONTRE

et l'emballage original des récipients.



— ATTESTATIONS. —

ON LIRA sans doute avec intérêt les quelques attestations suivantes, choisies entre des centaines d'autres, parce que les faits qu'elles relatent ont pu être contrôlés directement par des sommités médicales.

J'obtiens des succès de plus en plus surprenants avec les produits HELKIASÉ de l'hôpital de Lessines, même chez des personnes actuellement en traitement et étant âgées, l'une de 84 et l'autre de 86 ans.
Jollain-Merlin, 15 juin 1904. Signé, Docteur J. BOUTRY.
Médecin de l'Asile des Aliénés du Couvent de Wez.

Un jeune ouvrier de carrières, Alfred Pelders, âgé de 17 ans de Deux-Acren, eut tout le pied gauche littéralement broyé sous la roue d'un wagon chargé. Les orteils n'adhéraient plus que par un lambeau de la plante du pied et quelques tendons.

L'amputation semblait inévitable.
L'HELKIASÉ épargna au blessé, cet irréparable malheur.
Dès les premiers jours, les chairs se mirent à évoluer vers la reconstitution sans qu'aucune complication fâcheuse survint jamais.
Après 3 mois, temps bien court, si l'on considère l'étendue de la lésion, le pied, légèrement déformé par suite de la perte de plusieurs os, s'était refait en se cicatrisant, près de deux décimètres carrés de peau.
L'usage du membre condamné était rendu au patient.
Lessines, le 21 août 1898. Signé, Docteur F. JOURET de service à l'hôpital.

Dans l'ablation d'un sein cancéreux pratiquée à l'hôpital de Lessines les chirurgiens de l'établissement substituèrent l'HELKIASÉ à l'iodoforme dans le pansement de la large plaie résultant de cette grave opération.

La plaie fut copieusement saupoudrée d'HELKIASÉ, à l'intérieur d'abord, sur toutes les lignes de suture ensuite. Le surlendemain, à la levée du premier pansement, on constata avec bonheur qu'il n'y avait trace ni d'inflammation ni de suppuration.

La cicatrisation était déjà tellement avancée qu'on renonça à faire un nouveau pansement antiseptique qui aurait été inutile.
La malade n'avait manifesté aucun symptôme de fièvre.
Lessines, le 19 décembre 1899. (signé) Docteur L. WALRAVENS.

Je soussignée, certifie, que depuis plus d'un an que j'emploie dans mon dispensaire, vos produits de l'HELKIASÉ j'ai toujours eu beaucoup de succès. J'ai obtenu notamment, d'excellents résultats dans les cas de plaies même anciennes, doigts blancs, blessures, etc.... Ce remède est souverain comme cicatrisant et antiseptique.

Signé, BARONNE DELLA FAILLE.
Château de Huysses par Syngem, le 27 août 1900.

Ayant fait une violente chute de bicyclette dans les Ardennes en descendant une côte, et ayant eu la rotule fortement déchirée, je me suis servi de l'HELKIASÉ de l'hôpital de Lessines. Son emploi a été des plus facile et ma guérison a été très rapide.
Bruxelles, 16 janvier 1899. (signé) Major GOFFINET.
7, rue du Commerce.

Je soussigné A. B., de Nantes, France, certifie avoir été guéri en dix jours radicalement et sans trace de cicatrice, d'un ulcère à la jambe compliqué d'érysipèle avec menace d'une phlébite, par l'HELKIASÉ.
Respectueuse et vive gratitude envers ces dévouées Religieuses.
Nantes, 24 mai 1899. (signé) A. BACQUA.

Je soussigné déclare que : A la suite d'un accident j'ai été affligé d'un mal à la jambe qui avait résisté à tous les remèdes. En Décembre 1898, j'entendis parler des effets merveilleux de l'Helkiase. Je me décidais à faire l'essai de cette poudre, et grâce aux bons soins des Sœurs Hospitalières, après sept années de souffrances, je me vois aujourd'hui complètement guéri.

Puissent les malheureux, sans distinctions d'opinions, ressentir comme moi les heureux effets de cette poudre souveraine.
Lessines, le 7 février 1899. Signé, Oscar PAQUAY.
Membre de la Chambre des Représentants.

Je soussigné certifie que notre enfant, Mathilde Cambier, âgée de 2 mois et demi, avait un affreux eczéma généralisé. Après avoir vainement essayé tous les remèdes employés dans ces cas, et ne voyant aucune amélioration, on employa l'HELKIASÉ des religieuses de l'Hôpital de Lessines, dès le premier pansement, les douleurs ont diminué et au bout de trois semaines notre chère petite était complètement guérie sans y laisser aucune trace.

Ci-joint sa photographie à l'âge d'un an.
Renaix, 1907. s. LÉON CAMBIER-ANDRÉ, Filateur.

Ce spécifique est également souverain pour les plaies des ANIMAUX de valeur : chevaux, bêtes à cornes, chiens, etc..., pour lesquels on peut s'imposer quelques frais de pansement.

LES CERTIFICATS DE SUCCÈS NE SE COMPTENT PLUS.

Employé dans les hôpitaux civils et militaires.

Des autorités médicales du premier ordre ont constaté et reconnu l'étonnante efficacité de l'HELKIASÉ.

Si VOTRE pharmacien n'est pas actuellement DÉPOSITAIRE des produits HELKIASÉ, notez-bien qu'il peut le devenir et qu'il ne vous refusera pas le plaisir de vous procurer ces produits en s'adressant :

au dépositaire principal pour la BELGIQUE ; M. Georges WILLIAME, pharmacien à Lessines.

Demandez renseignements et mode d'emploi aux Sœurs de l'Hôpital de N.-D. à la Rose, à Lessines.

Notre enfant qui a 4 ans, avait le corps, les cuisses, la tête, les bras couverts d'une espèce de croûte de lait depuis l'âge de 14 jours.

Nous avons dû le veiller constamment depuis sa plus tendre enfance pour l'empêcher de se gratter.

La première application d'HELKIASÉ nous a donné la première nuit de repos depuis longtemps, et, en 4 semaines de temps notre enfant fut radicalement guéri.
Lessines, le 10 février 1899. signé, Biermant Auguste, Gendarme.

Je souffrais d'une brûlure grave depuis près de 8 mois ; malgré tous les remèdes employés aucune amélioration ne se produisit et je commençais à désespérer.

J'eus la bonne fortune de connaître l'HELKIASÉ que j'employai d'après toutes les indications et, après quinze jours de ce pansement, je fus à même de reprendre ma besogne.

Je suis maintenant parfaitement guéri et je me fais un devoir de louer et de recommander l'HELKIASÉ.
La Louvière, le 8 juillet 1900. Louis Dever.

Ayant été réclamé pour mon mari, qui avait la jambe gangrenée et dont l'amputation avait été décidée après 2 consultations, le Docteur F. Jourdet de Lessines nous conseilla de la soigner par l'HELKIASÉ nous garantissant, au lieu de la perte de la jambe, par une amputation une guérison complète.

Celle-ci eut lieu après un mois de ce traitement vraiment surprenant.
Isières, le 14 juillet 1903. signé, Epouse Félix BONAMI.

Mon oncle avait, au pied droit, une plaie affreuse qui allait des orteils au talon ; les tissus et les os étaient atteints : on croyait que c'était la gangrène humide.

Au mois de février dernier, on a commencé le pansement à l'HELKIASÉ. Le tissu et les os gangrenés se sont détachés peu à peu, les plaies se sont cicatrisées. En avril, mon oncle marchait ; actuellement il est guéri.

Merci de votre excellent remède, je me ferai un devoir de le recommander.
Ellezelles, 15 septembre 1901. (Signé) H. L. P.

J'ai l'honneur et la satisfaction de vous faire connaître le fait suivant.
Mon cheval, de sang irlandais, âgé de 3 ans, s'était grièvement blessé au pli du genou. Je le tenais hors de service depuis quinze jours, tant la plaie était laide et la jambe gonflée. Mon inquiétude était grande, lorsqu'un ami me conseilla l'emploi de votre HELKIASÉ. Je le fis aussitôt et, au bout de deux jours, la plaie était refermée et le membre guéri.

Recevez l'hommage de ma vie gratitude.
Signé, François VAN LIERDE, Cultivateur à Paricke.

J'avais le dessus des deux pieds couvert de dartres. Après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes, j'employai l'HELKIASÉ, et, en trois jours, je fus complètement guérie, grâce à ce merveilleux remède.

Que de personnes y auraient recours, si elles le connaissaient !
Ogy, le 28 octobre 1899. (Signé) M^{me} LOUIS-RENARD.

Une femme, Léonie Vanmeckelen, est horriblement brûlée par le feu communiqué à ses vêtements par du pétrole incandescent.

La poitrine n'est qu'une affreuse plaie, les bras sont rongés par l'élément destructeur, la figure est profondément ravagée, une partie de l'oreille gauche est détruite. Transportée à notre hôpital, on a employé d'abord le liniment oléo-calcaire ; mais les plaies sont devenues putrides, les douleurs atroces, les jours de la patiente sont en danger. C'est alors seulement qu'après un bain complet, on applique rationnellement l'HELKIASÉ.

Les symptômes fâcheux de douleur et d'odeur disparaissent, la malade est hors de danger et sa guérison n'est plus qu'une question de jours.

Entrée à l'hôpital le 15 novembre 1898, elle en est sortie guérie le 27 décembre courant, soit au bout de 42 jours.
Brûlures du 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} degré.

Lessines, le 27 décembre 1898. Le docteur traitant de l'hôpital. F. J.